

## Une rentrée catastrophique et un carton rouge pour le rectorat et le ministère !

Après le soulagement et la joie légitime de la réussite au concours du CAPEPS, les lauréats de 2022 ont rapidement été confrontés aux vicissitudes de la logique administrative pour effectuer leurs vœux d'affectation. D'abord, des "bugs" répétitifs de la plateforme ALLADIN, ont été facteurs de stress. Puis les lauréat(e)s se sont heurté(e)s au silence des services du rectorat pendant une bonne partie des vacances quant au choix de l'académie d'affectation comme dans le choix de la zone préférée.

Le SNEP-FSU a été, tout au long de cette période, un support attentif pour aider les stagiaires à construire leurs vœux et effectuer les démarches de recours en cas de besoin.

**La confusion du rectorat dans les affectations des stagiaires** a amplifié leur trouble et leur angoisse. Les stagiaires qui se voyaient attribuer un poste à plein temps alors qu'ils devaient avoir un 1/2 temps (ou inversement), ont appris, lors de la réunion d'accueil du 26 août, que leurs affectations seraient changées. La plupart, venant d'académies éloignées, avait déjà trouvé un logement proche de leur établissement.

Le SNEP-FSU, présent sur les lieux, est intervenu immédiatement auprès du doyen des IPR-EPS ainsi qu'auprès de la DRH du Rectorat pour qu'aucune modification d'affectation ne soit effectuée (sauf pour les recours) et que l'adaptation des services se fasse au sein des établissements pour qu'aucun(e) stagiaire n'ait à pâtir des erreurs commises par le rectorat. Certaines situations ne sont encore pas régularisées au moment où nous écrivons ces lignes.

**Les stagiaires s'interrogent sur la certification de la formation et leur titularisation.** Le type de poste étant légalement le support officiel du type de formation des lauréats, ces derniers affectés par erreur sur un 1/2 temps se voient obligés de suivre une formation en INSPE déjà effectuée l'an passé. De plus, l'université d'Orsay reste désormais le seul lieu de formation pour



toute l'académie. Ainsi, l'augmentation des distances et des temps transports pour se rendre à l'INSPE (chaque mardi et vendredi), impactera lourdement les stagiaires.

D'autres stagiaires, placés sur des BMP, se retrouvent avec un service de plus de 10h devant des classes, d'autres encore n'ont pas de forfait AS ou pas de tuteurs ou tutrice attribué(e). Et que dire des indemnités de formation toujours pas attribuées aux stagiaires à 1/2 temps l'an passé.

**Les stagiaires à temps plein**, effectuant 20h devant élèves, devront avoir une formation de 15 jours dans l'année à l'Ecole Académique de Formation continue (EAFC), formation non incluse dans leur temps de service et programmée sur le temps du mercredi et donc sur le temps de l'association sportive.

### Le constat est lourd !

Comment le rectorat peut-il être si peu respectueux des statuts et des conditions de travail des stagiaires ? Que sont devenues les belles paroles de notre rectrice sur la bienveillance et le bien-être au travail des enseignants ?

### Cette situation est inacceptable !

Le SNEP-FSU n'est pas dupe. La réforme de la formation entreprise par Jean-Michel

Blanquer, exigeant un enseignant immédiatement opérationnel après son recrutement et l'emploi massif de contractuel(les), vise à la réduction des coûts de l'éducation en lien avec l'affaiblissement du service public sur tout le territoire.

Le SNEP-FSU porte le mandat d'une entrée progressive dans le métier avec pour les lauréats du CAPEPS un tiers du temps de service pris sur le service du tuteur, un tiers du temps permettant un retour réflexif sur ses pratiques et enfin un tiers du temps consacré à une formation répondant aux besoins spécifiques de chaque stagiaire dans une structure de formation au sein de l'Université en lien avec la recherche.

Porteur de cet enjeu fort pour notre métier, le SNEP-FSU accompagnera toutes et tous les stagiaires au cours de cette année scolaire et sera présent comme depuis toujours pour lutter et défendre les droits à une formation professionnelle de qualité.

Nous invitons les stagiaires à ne pas rester isolé(e)s et de nous informer de leur situations afin que cette année de stage ne soit pas un labyrinthe dévastateur mais une réelle entrée valorisante dans notre métier.

[stagiaires-versailles@snepfsu.net](mailto:stagiaires-versailles@snepfsu.net)

Gilles Malet  
Collège Lakanal (Sceaux)

